

## **Quid de l'optimum technico-économique des Smart Grids ?**

Alors que le développement des *Smart Grids* «électrise» la planète, l'UFE vient de publier une position sur le sujet qui remet quelque peu les pendules à l'heure. Certes, l'association professionnelle du secteur électrique est totalement en phase avec le développement des réseaux intelligents, mais elle n'entend pas céder naïvement à l'euphorie généralisée. L'UFE commence donc par lister les freins aux développements de ces systèmes. Et les barrières sont nombreuses : économiques, technologiques, comportementales et réglementaires. L'association résume ainsi ces freins : il faut *«concentrer en priorité nos efforts sur la recherche d'un optimum technico-économique pour l'ensemble du système»*. Et aux vues des révélations hier du *Parisien* qui, citant la FNCCR, indique que le coût du déploiement du compteur communicant Linky pourrait atteindre les 8 à 9 milliards d'euros contre 4 ou 5 mds€ initialement prévu par ERDF, il y a bien matière à poser la question *«du bilan coût-bénéfices pour les différents opérateurs et les consommateurs»*, comme le recommande l'UFE. L'installation de ce type de compteur est un des éléments constitutifs des *Smart Grids*. Elle estime également qu'il est nécessaire de définir *«les périmètres respectifs des domaines régulé et dérégulé»*. *«La part d'investissement régulé prise en charge par la tarification de l'acheminement (Turpe, ndlr) devra s'articuler de manière vertueuse avec la part d'investissement à la charge des opérateurs en concurrence»*, indique-t-elle. Face aux montants requis pour le développement des réseaux intelligents -- sans les quantifier, l'UFE parle d'un *«effort important de R&D et des investissements considérables»* --, il s'avère nécessaire de s'assurer de l'optimisation du processus. Pour cela, l'association préconise de mettre en place une *«démarche commune pour chaque type d'opérateurs»*, de mutualiser *«des coûts et des fonctionnalités entre les différentes parties prenantes, et notamment entre gestionnaires de réseaux et fournisseurs»*, et de conduire les expérimentations *«en intégrant le maximum d'éléments contributifs du réseau intelligent»*. Enfin, il conviendra, selon l'UFE, d'instaurer une *«évolution corrélative de la tarification au client final»* qui permettra d'assurer *«une meilleure incitation au choix de dispositifs performants ainsi qu'à la diminution des pointes de consommations et des congestions»*.